



## Pension alimentaire et études en suspend

Par **Chris\_90**, le **21/10/2009** à **23:37**

Bonjour,rnrnJ'ai 26ans et j'ai loupé mon master 2. J'ai tenté de m'inscrire dans un master pour terminer mon cursus mais c'était trop tard pour cette année (clôture des inscriptions dans toutes les universités dans lesquelles j'ai postulé).rnrnMa mère perçoit une pension alimentaire pour moi.rnrnMon père est-il tenu de continuer à payer la pension alimentaire?rnrnDans le cas où je trouve un travail temporaire pour financer en partie la poursuite de mes études (l'année prochaine), ma mère percevra-t-elle la pension pour moi cette année ou l'année prochaine ?rnrnJe vos remercie par avance pour vos réponses et vous prie d'agrèer mes sincères salutations.